

Mairie de VERDUN

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 09 Avril 2018 à 18 heures 00

Présents: MM. Jean-Claude KEFF, Alain MIQUEL, Maurice CHAUVEAU, Jean-Pierre DOUMENS, Bernard GAYA, Daniel LARDEAU, René RAUZY; Mmes Véronique CAMILLERIE, Stéphanie BARATA, Danièle PAPY
Excusée : Mme Corinne COURATIER.

ORDRE du JOUR

Vote du compte administratif 2017.

M. le Maire présente les résultats du compte administratif 2017 puis se retire pour permettre le vote des conseillers sous la présidence de M. MIQUEL Alain. Voté à l'unanimité.

Vote du Compte de Gestion 2017.

le Maire présente les résultats du compte de gestion 2017 voté à l'unanimité par l'assemblée.

Vote du Budget primitif 2018.

M. le Maire expose les différentes lignes de ce budget prévisionnel dont le montant s'élève à 961 009,89 € dont 445 629,49 pour le fonctionnement et 515 380,40 pour les investissements. Budget adopté à l'unanimité.

Vote des taux des taxes locales

Le Conseil, sur proposition de M. le Maire, décide à l'unanimité de ne pas changer les taux de ces taxes locales, l'Etat ayant augmenté les bases de calcul.

Vote des subventions aux associations.

Le montant des subventions accordé aux différentes associations tant locales que caritatives s'élève à 6730 €.

Régularisation du compte 21531 présentant des anomalies comptables.

Autorisation est donnée à Mme la Perceptrice de Luzenac de régulariser cette situation datant de l'adhésion de la commune au SMDEA. Cette somme de 108 546,58 € sera imputée au compte de réserve dont le solde est créditeur.

Amortissement du compte 2031

Pour les frais de géomètre non suivi de travaux, il est nécessaire de les amortir sur un an. Voté à l'unanimité.

Adhésion de la CCHA au SBGH et SMAHHVA

La CCHA a décidé de transférer la compétence GEMAPI aux syndicats suivants: Syndicat MIXTE d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de L'Aude (SMAH HVA), SYMAR Val d'Ariège, Syndicat du Bassin du Grand Hers (SBGH). De ce fait il est nécessaire de recueillir les délibérations favorables des 56 communes adhérentes. Après en avoir délibéré, le conseil approuve l'adhésion de la CCHA au SBGH et SMAHHVA.

Régularisation de la parcelle B 2156

Cette parcelle de 40 m² a été acquise par la commune pour l'élargissement du Chemin de Peyret en 1976 et n'avait pas été régularisée auprès du notaire. Après en avoir délibéré le conseil approuve la régularisation d'acquisition de la parcelle B 2156.

Installation d'une ligne de vie pour accéder aux cloches de l'Eglise

Par mesure de sécurité pour les intervenants il est nécessaire d'installer cette ligne de vie pour un déplacement sans risque sur le toit de l'édifice. Le conseil approuve à l'unanimité les travaux projetés pour un montant de 4000 €.

Création d'une piste sur la plateau de Beille

La commune de Verdun accède à la demande de la Régie des Espaces Nordiques des Vallées d'AX pour la création d'une nouvelle piste de ski de fond dite « des Rhododendrons ». Elle s'inscrit dans le cadre de développement de cet espace. Après en avoir délibéré l'autorisation est accordée à l'unanimité.

Livres distribués aux enfants lors de la soirée des vœux du maire

Devant le peu d'intérêt manifesté par les parents des enfants le conseil envisage de ne plus faire la distribution des livres. Nous regrettons cette décision mais il faut savoir que leur coût n'est pas neutre et demande une organisation pour les achats et la répartition.